



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Absence de financement et développement des ateliers socio-linguistiques (ASL)

Question écrite n° 7216

Texte de la question

Mme Sarah Legrain interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le financement et le développement des ateliers sociolinguistiques (ASL) dans le pays. Les ASL sont des formations de proximité, dispensées par des associations et des centres sociaux et culturels, qui, par leur approche de mise en situation sociale et thématique, vont au-delà des cours de français. En effet, on y apprend, en plus de la langue, les codes et savoirs socioculturels qui permettent aux personnes bénéficiaires d'évoluer en toute autonomie dans la vie. Cela leur permet ainsi de s'impliquer pleinement dans la vie citoyenne et de prendre part au bon fonctionnement de la société, des institutions et des services publics. Par ailleurs, beaucoup des personnes accueillies dans ces ASL sont des femmes, souvent mères de famille, désireuses de lever les freins que l'apprentissage de la langue et des usages sociaux représentent pour la vie quotidienne de leurs familles et le suivi de la scolarité des enfants. Ces ateliers représentent donc un levier d'intégration et d'émancipation fondamental, notamment pour ces femmes. À ce jour, le financement de l'État et de ses représentants pour ces ASL, en recul constant depuis plusieurs années, a maintenant quasiment disparu, alors que les centres sociaux et culturels ont besoin de personnel dédié et compétent pour former et accompagner les bénévoles qui assument les cours au quotidien. À titre d'exemple, selon les calculs de la Fédération des centres sociaux parisiens, financer un responsable ASL et le fonctionnement d'une telle activité dans chacun des 30 centres sociaux parisiens représenterait un coût inférieur à 2 millions d'euros annuels, pour 30 salariés et 4 500 bénéficiaires. Par ailleurs, il convient de mettre cette somme en relation avec l'effet de levier énorme contenu dans une telle mesure, puisque chaque salarié financé mobilise par la suite un grand nombre de bénévoles. Dans ce contexte et alors que les centres sociaux et culturels croulent sous les demandes d'ASL, elle l'interroge sur les projets du Gouvernement en ce sens et les raisons de cette absence quasi-totale de financement à ce jour.

Données clés

Auteur : [Mme Sarah Legrain](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7216

Rubrique : Institutions sociales et médico sociales

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#), page 4118